

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 mars 2016

OBJET :

Vote des subventions 2016

Investissements en faveur des associations

Rapporteur : M. LAURENT

Délibération n° 11

EXPOSE DES MOTIFS

Le rapporteur présente au Conseil Municipal pour l'année 2016 les inscriptions des subventions de fonctionnement et d'investissement, dont le détail figure sur la liste jointe sous neuf grands postes : «Ecoles», «Sports», «Jeunesse», «Loisirs», «Culture», «associations patriotiques», «Action sociale – domaine caritatif», «Animation – quartiers» et «Divers».

Par ailleurs, les crédits votés chaque année pour le fonctionnement des écoles sont dorénavant inscrits dans le budget de la caisse des écoles.

Aussi, il convient également de verser une subvention de fonctionnement pour alimenter le budget de la Caisse des Ecoles tout comme celui du C.C.A.S.

PROPOSITIONS

Vu l'avis émis par la Commission des Finances en date du 2 mars 2016, il est proposé au Conseil Municipal d'accepter :

- les sommes indiquées sur le document annexé,
- le versement d'une subvention de 57 641,36 € à la Caisse des Ecoles (inscription budgétaire à l'article 657361),
- le versement d'une subvention de 229 150,04 € au C.C.A.S. (inscription budgétaire à l'article 657362).

DELIBERATION

Suite au signalement de M. LEINSTER que le vote d'une subvention à l'association « Football Club d'Essey-lès-Nancy » contrevenait à l'article R113-3 du Code du sport qui dispose que : « A l'appui de leurs demandes de subventions, les associations sportives ou les sociétés qu'elles constituent doivent fournir les documents suivants :

1° Les bilans et comptes de résultat des deux derniers exercices clos... Ces documents doivent être annexés à la délibération qui décide l'octroi de la subvention » ;

Et pour prévenir de tout risque de contentieux, il a été procédé au retrait du vote d'une subvention à cette association sportive dont la création a été publiée le 8 août 2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité et 1 abstention (M. CAUSERO) les propositions ci-dessus. A noter que M. FRANIATTE, M. GONCALVES et MME MATHIEU ne participent pas au vote.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 17 mars 2016.

Pour Extrait,



**Michel BREUILLE,
Maire**

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2016

tenu sous la présidence de
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	25
- Nombre de votants :	28
- Convocation du Conseil Municipal le :	04 mars 2016
- Convocation distribuée le :	04 mars 2016
- Affichage du compte-rendu le :	18 mars 2016
- Affichage du procès-verbal le :	13 mai 2016

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, MME CADET, M. THOUVENIN, MME COLME, M. VOGIN Adjoints.
- MME LEDROIT, M. FRANIATTE, MME GEORG, M. PERNOSSI, MME SAGET, M. HOFFER, MME CLAIR, M. ROSSIGNON, MME DOLATA, M. GONCALVES, M. LEINSTER, MME MATHIEU, M. RIFF, MME PAGELOT, M. CLOMES, MME POYDENOT, M. CAUSERO Conseillers Municipaux.

POUVOIRS

- M. SAPIRSTEIN à M. PERNOSSI
- M. MARSON à MME GEORG
- M. DI TOMMASO à M. BREUILLE

EXCUSEE

- MME LANZI

SECRETAIRE DE SEANCE

- MME COLME

Pour extrait,

**Michel BREUILLE,
Maire**

